Publié le 21 mai 2024 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Invitation à la prochaine session de notre Task Force Compliance – Comment se protéger des risques réputationnels ?

La prochaine session de la Task Force Compliance créée par l'*European American Chamber of Commerce Auvergne Rhone-Alps* en partenariat avec Soulier Avocats se déroulera le 13 juin prochain de 8h45 à 11h dans les locaux de la société Sunaero, leader dans la fourniture de solutions de maintenance aéronautique, situés à Genay (Rhône).

Cette session aura pour thème « **Comment se protéger des risques réputationnels ?**»

© 2025 - **SOULIER Avocats** Tous droits réservés

Dans un contexte de diversification accrue des facteurs de risque, toute stratégie de développement d'entreprise nécessite désormais la réalisation d'un audit des risques réputationnels (*due diligence de réputation*), inspiré de la pratique anglo-saxonne dénommée « *Reputational and Integrity Due Diligence* », afin d'évaluer la réputation et l'honorabilité, par exemple, d'une cible ou d'un futur partenaire.

Laurent Delhalle, Senior Manager chez Implid, viendra partager son expérience, sa pratique et sa méthodologie en matière de due diligence de réputation et d'élaboration de cartographies des risques réputationnels.

Cette intervention sera précédée d'une présentation et d'une visite du site de Sunareo par Thierry Regond, VP directeur des affaires publiques chez Sunareo et VP Tribunal de commerce de Lyon, et d'une introduction sur l'actualité de la compliance par notre Counsel Claire Filliatre, membre de la Commission Compliance et Ethique du Barreau de Lyon et Présidente de la sous-commission « Ethique privée des affaires ».

L'inscription à cette session s'effectue via le lien suivant : Page d'inscription à la prochaine session de notre Task Force Compliance.

La compliance est un sujet qui vous intéresse ? Vous souhaitez en savoir plus sur les mesures et les dispositifs de conformité obligatoires aux termes de la loi française ?

Venez visiter notre Compliance Information Center !

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.